



**Procès-verbal de la réunion de quartier
Du Bois des Dames
29 mai 2017**

Présents : Christophe Dister, Bourgmestre
Josiane Franssen, Echevine
Isabelle Hinderyckx, Echevine
Didier Van Den Brande, Echevin
Robert Lefebvre, Echevin
Jean Marie Caby, Président du CPAS
Véronique Gontier, agent communal

Monsieur Christophe Dister ouvre la séance.

Ordre du jour :

1. Projet du quartier : abattage d'arbres
2. Projet communal : poste, piscine
3. Projet du centre : Atenor
4. PLAN PROPLETE
5. PCS - POTAGERS COLLECTIFS
6. JE BOSSE POUR MA COMMUNE
7. Réserve du Bois des Dames
8. VOS QUESTIONS

Afin de préparer au mieux les réunions, les habitants ont la possibilité d'envoyer leurs questions avant la réunion. Celles-ci seront reprises par thème en fin de procès-verbal.

Le PV des réunions est accessible sur le site internet de la Commune, après chaque réunion, ainsi qu'un tableau reprenant l'évolution, le suivi des demandes des citoyens, onglet « réunions de quartier » - 2017.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'agent traitant, Madame Véronique Gontier, 02/634.30.90 – veronique.gontier@lahulpe.be.

1. Abattage d'arbres dans le quartier

- 7 platanes Ave R. Baudouin
- 4 platanes Clos Ch. Bailly
- 5 platanes Clos P. Gaultier

Ils seront abattus à partir du 02 octobre 2017 – date de début des travaux.

Raisons :

- IMPETRANTS : égout et raccordement au gaz

- TROTTOIRS : soulèvement de dalles, commodité de passage entravée pour les piétons, les poussettes, les personnes à mobilité réduite.

Suivi d'un projet de replantations :

16 robiniers pseudoacacia boule, à développement modéré taillé en boule, avec des racines pivotantes.

2. PROJET COMMUNAL

La poste

Le bureau de poste restera à La Hulpe. Mais le bureau de tri sera à Braine L'Alleud.

Achat du bâtiment par la Commune. Objectifs : donner de l'air aux commerces, créer du stationnement, réaliser un projet d'architecture remarquable et non morcelé comme actuellement.

Possibilité de création de 150 places de parking en sous-sol sur 2 étages : 100 places seraient du parking gratuit, et 100 places seraient louées aux riverains à l'année.

Le bâtiment serait dédié à :

1. la poste (location) ou localisation ailleurs, recherches en cours, peut être à la maison communale
2. la police locale (location)
3. l'extension de l'école communale
4. des logements, appartements à l'étage

L'avant du site sera aménagé en petite placette conviviale et verdurisée.

Le Collège Communal réfléchit le projet pour accueillir du parking et du logement à prix raisonnables. Divers subsides seront sollicités notamment auprès de la Province du Brabant Wallon.

L'espace vert à l'arrière sera conservé. Pour l'instant, le projet a pris du retard, la Commune attend le projet de déménagement de la poste.

La piscine communale

La future piscine communale jouxtera l'actuel centre sportif, elle va s'intégrer au bâtiment existant en étant un lien entre le centre sportif et le tennis. Aucune perte de stationnements car suite à la réaffectation du site "Kodak" situé en face, +/- 120 places de parking seront réservées pour le centre sportif.

Le projet de piscine comportera deux niveaux : un niveau avec la piscine, un niveau avec notamment salle de danse, salle de fitness. Les dimensions de la piscine : 16m L x 6m l. La piscine va permettre des cours de natation pour les élèves des écoles, pas de bassin de compétition, aquagym, bébés nageurs, fitness, hydrothérapie...

Ce projet a pour objectif d'être supportable financièrement en réduisant au maximum deux postes de coûts les plus importants dans la gestion d'une piscine c-à-d le personnel et l'énergie.

Une piscine de moins de 100m² (notre cas) ne nécessite pas de maître-nageur en permanence. Les énergies renouvelables telles la cogénération seront utilisées. Un maximum de subsides sera également rassemblé : subsides provinciaux (accord reçu) et subsides régionaux, contacts en cours.

Ce projet ne pèsera pas lourd sur les finances communales (car subsides, pas de maître-nageur en permanence et énergie renouvelables), il est à l'étude depuis des années, et permettra une économie estimée à 40.000€ en termes de transport des classes scolaires vers des piscines situées hors de la Commune.

Un plan financier a été établi. Le permis d'urbanisme a été obtenu. Le démarrage du projet est prévu dès que possible.

3. Projet du Centre : ATENOR

Sites des anciennes papeteries

GRANDS AXES DE LA PHASE 1 DU PERMIS :

1. Désamiantage
2. Démolition de bâtiments sauf le bâtiment à front de voirie
3. Assainissement du site
4. Rénovation et extension des bâtiments à front de voirie.

Un recours est introduit sur ce sujet. Le dossier est en attente.

Le Collège communal va désigner un urbaniste, un spécialiste chargé de définir des règles en aménagement du territoire, pour l'ensemble des dossiers, rôle de conseil auprès du Collège.

Dans la première phase du permis le bâtiment à front de voirie sera maintenu. Il sera destiné à accueillir des bureaux et du service. La Hulpe compte actuellement 3 sites pour bureaux : Nysdam, qui se remplit, Kodak et Atenor papeteries.

Pour le reste du projet, le propriétaire est revenu vers le Collège avec un projet tenant compte des remarques émises lors de la consultation. Le Collège souhaiterait la démolition du garage Seval, qui est un chancre, le Fonctionnaire délégué n'a pas marqué son accord mais le propriétaire va introduire une nouvelle demande.

Cette PHASE 1 DU PERMIS comporte une campagne de protection des hirondelles, dont les habitats vont être perturbés par les travaux, tentative de maintien des colonies à la Hulpe :

- Protection des hirondelles, encadrée par **La Hulpe Nature et Natagora**, avec le soutien de la Commune et de la Province du Brabant Wallon, pose de nichoirs de substitution à l'école horticole et sur des habitations privées
- Tout candidat pour accueillir des nichoirs sur sa maison est le bienvenu, information auprès de La Hulpe Nature
- Journée hirondelle et martinet le 24 juin 2017 en partenariat avec La Hulpe Nature et le PCDN de la Commune dans le cadre des activités de l'été au Village.

4. Plan propreté

La Hulpe doit s'améliorer dans le nettoyage de la Commune et sensibiliser les citoyens.

Pour ce faire, la Commune lance un PLAN PROPLETE basé sur deux grands axes :

- La commune en fait plus
- Le citoyen responsable

LA COMMUNE	LE CITOYEN
<ul style="list-style-type: none"> - Une équipe dédiée au nettoyage - Un nouveau véhicule électrique - Etat de lieux de points noirs, 4 relevés CLIC 4 Wapp - Plus de poubelles et totems canins - Caméras de surveillance 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect du règlement en matière de trottoir, déjections canines - Action Horeca – charte et cendrier de rue - Action cendriers de poche - Be Wapp écoles, scouts, citoyens - PENSEZ A BETTER STREET !

La Commune a fait l'acquisition d'une camionnette électrique dédiée à la propreté. Une charte de collaboration est proposée au secteur Horeca pour lutter contre l'abandon de petits déchets et des mégots de cigarette, en échange la Commune met à leur disposition un cendrier de rue et des cendriers de poche. 5000 cendriers de poche ont été commandés, en cours de distribution.

En mars 2017, toutes les écoles ont participé au grand nettoyage de printemps, ainsi que les scouts et les riverains de plusieurs quartiers : total 896 participants et plus d'une tonne de déchets ramassés.

Les salissures ou problèmes constatés dans la Commune peuvent être transmis directement à la commune via l'application "better street".

Les ouvriers communaux seront aussi sensibilisés à la problématique, informés et sensibilisés pour s'arrêter quand des déchets ou quelque chose de pas normal se présentent sur leur route. Chacun doit faire son effort ! La propreté c'est l'affaire de tous.

20 nouvelles poubelles seront installées en 2017.

5. PCS – potagers collectifs

Des potagers collectifs se sont implantés dans 7 quartiers de La Hulpe.

Le quartier possède le sien dans le parc communal du Bois des Dames, 4 bacs supplémentaires sont ajoutés à la demande des riverains participants. Les potagers collectifs sont une occasion de rencontre avec ses voisins.

6. Je bosse pour ma commune, appel aux bénévoles

S'investir, donner un peu de son temps pour la Commune et pour les autres exemple recherche de chauffeurs pour le taxi citoyen, de bénévoles pour l'école du devoir, pour aider des personnes isolées. Sous peu une nouvelle opération sera lancée dans 8 quartiers : la boîte à livres.

7. La réserve naturelle du Bois des Dames

Le site va être classé en réserve naturelle domaniale, la Commune travaille à la convention de collaboration en vue du classement avec le DNF (département nature et forêt) et la Province du Brabant Wallon.

VOS QUESTIONS

1. Hausse du trafic routier et poids-lourds aux heures pointes sur l'axe Chée de Louvain vers le centre de La Hulpe, résultante des tronçons payants sur le ring et autoroute ?
Des contrôles seront remis en place et observations.

2. Rue de la Prison :
 - Forte augmentation du trafic matinal, vitesse excessive.
 - Non respect de l'interdiction au + de 5T, forte affluence entre 7 et 8h, nuisances liées au passage du casse vitesse = bruit.
Monsieur Dister prévoit une réunion sur place avec les habitants.

3. Chiens sans laisse et déjections canines au parc du Bois des Dames !
Monsieur Dister envisage le placement de caméras.

4. Herbes folles autour de la cabine Ores, Monsieur Van Den Brande s'en occupe.

5. Sentier au Clos C. Bailly non entretenu, oubli de Village N°1, demande faite le 30/5/2017.

6. Demande de placement d'un banc dans le potager collectif.

7. Quid du réseau cyclable ? un aménagement est prévu par la Commune de l'Avenue Roi Baudouin vers Gaillemarde en 2018.

8. Une plaque de rue manquante Avenue Roi Baudouin, Monsieur Van Den Brande s'en occupe.

9. Réparation des jeux dans le parc du Bois des Dames ? à examiner.

10. Elaguer les prunus entre le 18 et 20 Clos C. Bailly, noté pour l'automne.

Monsieur Dister clôture la séance,

Pour le Collège Communal,
Christophe Dister.